



YESPARK OUVRE SON SERVICE DE STATIONNEMENT AUX MOTOS ET SCOOTERS LA SOLUTION FACE AUX RISQUES DE VERBALISATION, DE DEGRADATION ET DE VOL

Yespark application intelligente de stationnement de proximité, annonce l'ouverture de son service aux deux-roues via une offre dédiée. Désormais, les détenteurs de motos et de scooters peuvent louer en solo ou à deux et à moindre coût, depuis leur smartphone, l'une des 21 000 places de parking disponibles à travers toute la France. La start-up répond ainsi aux problématiques multiples auxquelles les deux-roues sont confrontés, telles que : stationnements sauvages sur la voie publique (trottoirs ou voirie) faute d'emplacement disponible, amendes, vol et dégradation.

« Avec 3,8 millions de deux-roues en circulation dont quasiment la moitié de motos, les besoins en stationnement et le potentiel marché sont immenses. Pour ces usagers bien particuliers, nous avons donc lancé une offre dédiée leur permettant de réserver à plusieurs et à un tarif compétitif une des places de voiture traditionnelles disponible sur notre application. Nous comptons néanmoins dans les prochains mois multiplier notre offre d'emplacements spécifiques aux motards et scootéristes » **déclare Thibaut Chary, Cofondateur de Yespark.**

UNE OFFRE DE LOCATION ADAPTEE AUX DEUX ROUES

Pour les motos et scooters, Yespark propose une offre de stationnement dédiée. La start-up met à leur disposition des places de parking à un tarif 50% moins cher que le tarif proposé sur le site internet ou l'application grâce à la possibilité de partager l'emplacement avec un autre deux-roues motorisés.

La start-up a pensé cette offre de manière à proposer le tarif qui soit le plus juste possible, compte tenu du gabarit spécifique des deux-roues. En effet, un scooter ou une moto occupe au sol une surface 3 à 8 fois inférieure à celle d'une voiture.

Pour faciliter le système de location à deux, Yespark s'engage à mettre en contact les abonnés de l'application à la recherche d'une place pour un deux-roues dans le même parking afin que chaque usager puisse y trouver son compte et réaliser des économies.



UNE REPONSE AUX PROBLEMES DE STATIONNEMENT SPECIFIQUES AUX DEUX-ROUES

Dans les villes, la problématique du stationnement des deux-roues devient toujours plus complexe. Le manque d'emplacements dédié est criant, la traque et les amendes de deux-roues stationnés sur le trottoir se renforcent, et les problèmes de sécurité (dégradations voire vols) se multiplient. Enfin depuis le 1 janvier, certaines municipalités à l'instar de Charenton-le-Pont et Vincennes (Val de Marne) rendent leur stationnement payant.

Dans ce contexte et fort d'un parc locatif de plus de 21 000 places de parking disponibles à travers toute la France, Yespark apporte une solution concrète et efficace aux motards et scootéristes désireux de trouver très facilement et rapidement une place attitrée et à prix abordable et compétitif.

Toutes les places sont souterraines et sécurisées. L'abonnement est mensuel et sans engagement, sans caution, ni préavis. Après avoir trouvé la place qui lui convient, l'utilisateur s'abonne en quelques minutes puis accède au parking grâce à son smartphone qui lui sert de télécommande numérique.

A propos de Yespark

Créé en 2014 par Thibaut Chary et Charles Pfister, [Yespark](#) est le spécialiste de la location longue durée de places de parking. S'appuyant sur une plateforme particulièrement ergonomique, la société est présente dans plus de 300 communes et dispose d'un parc locatif de plus de 21 000 places de parking. Plus de 110 bailleurs sociaux font d'ores et déjà confiance à Yespark pour valoriser leurs actifs grâce aux atouts de l'économie collaborative.

